



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1101
28 octobre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 27 OCTOBRE 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la partie iranienne continue de violer les dispositions du cessez-le-feu et de l'Accord de Téhéran relatif à la zone démilitarisée. Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulatif des violations commises entre le 23 juin et le 4 octobre 1999.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Saeed H. HASAN

Annexe

Numéro d'ordre	Date	
1.	23 juin 1999	À 16 heures, la partie iranienne a enlevé deux soldats en faction (Saâd Abdelwahad Hachem et Zaki Hussein Radhi) à l'intérieur du territoire iraquien, dans la zone de Jalat avant de les libérer deux heures plus tard.
2.	21 juillet 1999	À 12 heures, la partie iranienne a enlevé le soldat de faction Ahmed Latif Hamid, à l'intérieur du territoire iraquien, dans la zone d'Al Fekka. Le soldat a été retrouvé 18 jours après dans une vallée près du poste de Jalat.
3.	23-24 juillet 1999	Une patrouille iranienne a intercepté des pêcheurs en activité dans les eaux territoriales iraqiennes, à Ras al Bisha, parmi lesquels le citoyen Ahmed Yacine Aboud qui pêchait à bord d'une embarcation immatriculée à Bassorah sous le numéro 324. Les éléments de la patrouille iranienne ont détruit les livrets de bord ainsi que les filets de pêche.
4.	27 juillet 1999	À 9 heures, un hélicoptère a survolé à une altitude de 20 mètres la zone de Hour al Maris où sont stationnées les forces iraqiennes.
5.	4 août 1999	À 9 h 30, la partie iranienne a installé quatre piliers aux points de coordonnées 375590, 320570, 342571 et 353590 sur la carte de Siba (1/100 000).
6.	8 août 1999	À 9 heures, la partie iranienne a installé un nouveau poste au point de coordonnées 1100 sur la carte de Tahri (1/100 000), ouvert une piste en direction des positions iraniennes et érigé un mur de terre. Une demi-douzaine d'éléments armés ont participé à cette opération.
7.	8 août 1999	À 10 heures, la partie iranienne a installé un nouveau poste en roseaux au niveau de la frontière, au point de coordonnées 9276 sur la carte de Siba (1/100 000). Onze soldats ont participé à cette opération.
8.	10 août 1999	La partie iranienne a installé quatre piliers au niveau des positions situées aux points de coordonnées 4353, 436521, face à la zone de Ziyadiya, ainsi qu'aux points de coordonnées 442513, face à la rivière Douin, et 426548 et 4225 sur la carte de Siba (1/100 000).
9.	14 août 1999	À 17 heures, quatre ouvriers iraqiens qui travaillaient près du poste de Somoud, à Mandeli, ont été enlevés par des soldats iraniens. Il s'agit de Chaker Kamel Moutaâb Kouliz al Nadawi et de Kamel Ibrahim Maraâb Al Nadawi. Le cadavre de ce dernier a été retrouvé près du poste de Somoud, à Mandeli.
10.	14 août 1999	À 11 h 30, un hélicoptère iranien a atterri à Qalaât Bander Shah, face au poste de Chouhabi, au point de coordonnées 3645 sur la carte de Cheikh Saâd (1/100 000). Plusieurs militaires en sont descendus puis ont de nouveau embarqué et l'hélicoptère a quitté les lieux.
11.	17 août 1999	À 16 heures, la partie iranienne a installé quatre pylônes au niveau des postes situés aux points de coordonnées 453498, 465485, face à la zone de Douib, 482465 et 496452, face à Kout Halifa, 518413, face à Hour Mouadiya, et 508387 et 501378, face à la zone d'Al bihar, sur la carte de Siba (1/100 000).
12.	20 août 1999	La partie iranienne a mis en place un nouveau poste à 500 mètres du poste de Somoud, au point de coordonnées 4952 sur la carte de Mandeli (1/100 000). Le poste a été occupé par 10 à 15 soldats.

Numéro d'ordre	Date	
13.	23 août 1999	Une équipe d'ingénieurs appartenant à la société iranienne Ray a installé des pylônes en acier dans le Chatt al-Arab entre les zones de Mouamer et de Fao, ainsi qu'aux points de coordonnées 513313, 545265, 549214 sur la carte de Siba (1/100 000) et 357223 sur la carte de Fao (1/100 000) et 603173, sur la carte de Mina Al Bakr (1/100 000). Deux bateaux, dont l'un équipé d'une grue et d'un générateur et l'autre transportant 12 ouvriers ainsi qu'une vedette de patrouille rouge ayant à bord quatre passagers ont participé à l'opération.
14.	25 août 1999	À 12 heures, un hélicoptère de combat de couleur kaki a été observé alors qu'il volait le long de la frontière à une altitude de 50 mètres entre la zone d'Al Bastin et le poste d'Al Rachid, au point de coordonnées 6434 sur la carte de Hour Al Hawiza (1/100 000).
15.	31 août 1999	La partie iranienne a installé des piliers en acier dans le Chatt al-Arab, face aux zones de Fao et de Ras el-Bisha, aux points de coordonnées 620165, 635162, 648156, 662154, 670152 et 674149, sur la carte de Mina Al Bakr (1/100 000).
16.	1er septembre 1999	À 10 heures, un hélicoptère iranien venant de la ville de Mahmara, face au point de coordonnées 9774, sur la carte de Siba (1/100 000), à 1 kilomètre à l'intérieur du territoire iranien, a longé la frontière en direction du nord avant de rebrousser chemin à 10 h 20.
17.	13 septembre 1999	À 2 heures, la partie iranienne a installé une pyramide de 10 mètres de hauteur formée de quatre piliers en acier, à 20 mètres de la côte iranienne, au point de coordonnées 370216, sur la carte de Fao (1/100 000).
18.	13 septembre 1999	À 8 heures, la partie iranienne a entrepris de niveler, à l'aide de deux pelles mécaniques, deux camions et une camionnette, la zone située au point de coordonnées 518415, sur la carte de Siba (1/100 000).
19.	14 septembre 1999	À 11 h 30, la partie iranienne a installé un poste d'observation en béton préfabriqué protégé par un mur de terre, face à nos positions au point de coordonnées 9199. Les cinq soldats qui ont occupé ce poste ont hissé le drapeau iranien.
20.	16 septembre 1999	À 16 h 30, un hélicoptère iranien venant de la zone de Fao s'est dirigé vers le poste iranien de Chaïb où il a atterri. Quatre personnes en sont descendues et se sont entretenues avec six autres éléments iraniens. L'hélicoptère a quitté les lieux au bout de 10 minutes en direction du territoire iranien.
21.	23 septembre 1999	À 12 heures, un hélicoptère de couleur kaki a atterri au point de coordonnées 793, sur la carte de Taïb (1/100 000) d'où il a redécollé au bout de 30 minutes.
22.	24 septembre 1999	À 14 h 10, un hélicoptère iranien de couleur kaki a survolé à une altitude de 400 mètres pendant 30 minutes le point de coordonnées 393, sur la carte de Taïb (1/100 000) avant de rebrousser chemin.
23.	27 septembre 1999	À 13 heures, un hélicoptère iranien a survolé la zone située entre les points de coordonnées 5539 et 5946, à l'intérieur du territoire iranien, à 3 kilomètres de nos positions avant de retourner à l'intérieur du territoire iranien.
24.	27 septembre 1999	À 13 heures, un hélicoptère iranien a survolé la zone située entre les points de coordonnées 2139 et 2146, à l'intérieur du territoire iranien, à 3 kilomètres de nos positions, puis a rejoint les arrières iraniens.
25.	28 septembre 1999	Des coups de feu ont été tirés en direction de la grue flottante qui était en activité entre le 24 et le 30 août 1999 à Basman, dans le Chatt al-Arab. Les tirs qui provenaient de la zone est ont touché un bateau qui était échoué à cet endroit.
26.	29 septembre 1999	À 12 h 10, un hélicoptère iranien a atterri près du poste iranien de Chaïb, au point de coordonnées 7221, sur la carte de Chaïb (1/100 000). Quatre éléments, dont un civil, en sont descendus pour s'entretenir avec les occupants du poste pendant 30 minutes. L'hélicoptère a rejoint ensuite le territoire iranien en volant à une altitude de 25 mètres.
27.	1er octobre 1999	À 21 heures, la partie iranienne a tiré un obus de mortier de 81 mm qui est tombé au lieu dit Majnoun achawali.